

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 16 janvier 2014 à 18h15, sous la présidence du maire, monsieur Denis Martin.

Présences : Manon Robitaille, Karine Gauthier, Micheline Groulx Stabile, Frédéric Berthiaume, Michel Mendes, Robert Montplaisir

Jean Langevin, directeur général
M^e Jacques Robichaud, greffier

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Denis Martin à 18h15.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par madame Karine Gauthier
Appuyé par madame Micheline Groulx Stabile
et unanimement résolu

2014-01-16.001

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Adoption du budget 2014

IL EST

Proposé par monsieur Michel Mendes
Appuyé par madame Micheline Groulx Stabile
et majoritairement résolu

2014-01-16.002

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2014, telles que présentées :

SOMMAIRE DES RECETTES	
Taxes	19 630 000 \$
Paiements tenant lieu de taxes	492 200 \$
Autres recettes de sources locales	10 722 300 \$
Transferts	295 900 \$
RECETTES	31 140 400 \$

SOMMAIRE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES	
Administration générale	3 893 200 \$
Sécurité publique	11 240 200 \$
Transport	3 121 900 \$
Hygiène du milieu	3 338 800 \$
Santé et bien-être	25 100 \$
Aménagement, urbanisme et développement	806 000 \$
Loisirs et Culture	2 598 400 \$
Frais de financement	2 231 000 \$
Sous total	27 254 600 \$
Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	3 557 700 \$
Affectations	
Surplus accumulé non affecté	\$
Réserves financières et fonds réservés	328 100 \$
DÉPENSES	31 140 400 \$

DE PUBLIER un document explicatif du budget 2014 dans un journal diffusé sur le Territoire, aux lieux et place d'une distribution de porte à porte.

Pour la proposition : 5
Contre la proposition : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

3. Adoption du programme triennal des immobilisations 2014, 2015 et 2016

IL EST

Proposé par madame Karine Gauthier
Appuyé par monsieur Michel Mendes
et unanimement résolu

2014-01-16.003

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016, tel que présenté et montrant sommairement :

	Sans subvention	Avec subvention
Année 2014	5 220 500 \$	2 409 320 \$
Année 2015	3 721 000 \$	2 389 000 \$
Année 2016	3 375 000 \$	2 441 800 \$

DE PUBLIER un document explicatif du programme triennal d'immobilisations dans un journal diffusé sur le Territoire, aux lieux et place d'une distribution de porte à porte.

ADOPTÉE

4. Période de questions (maximum 30 minutes)

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18h52.
3 citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 19h10.

5. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10 par le maire.

ADOPTÉE

Signé *Denis Martin*

Denis Martin, maire

Signé *Jacques Robichaud*

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.

Directeur des services juridiques et greffier